

BULLETIN MUNICIPAL ALLEMAGNE-EN-PROVENCE

DÉCEMBRE 2024

Directeur de la publication : Alex PIANETTI

Rédaction : Alex PIANETTI, Alexandra MARINIER, Christine MILLIER, Victor BANON,
Patrick ZANUTEL, Vanessa CALEGARI, COF, Syndicat d'initiative

Crédit photo couverture : Victor BANON

Prière de ne pas jeter sur la voie publique



Sommaire

Le mot du Maire	3 à 4
Echo du conseil municipal	5 à 7
Les travaux	6 à 7
Informations diverses	8 à 13
Environnement	13 à 14
Vie de la commune	15 à 23
Les associations	24 à 28
Histoire : les conseils municipaux de début du siècle	29 à 34
Recettes	35 à 36
Jeux adultes et enfants	37 à 38
Etat Civil	39
Infos pratiques	40



RAPPEL :

Les comptes-rendus des conseils municipaux sont affichés en mairie et à la salle polyvalente, ainsi que sur le site internet de la commune.

Bulletin édité le 4 décembre 2024 pour impression et distribution courant décembre, informations non contractuelles et susceptibles d'avoir changées.

Le mot du Maire

Chères Allemaniennes, Chers Allemaniens,

L'année 2024 se termine. De ce deuxième semestre nous retiendrons au niveau national deux choses. Tout d'abord les jeux olympiques et paralympiques. Quel spectacle grandiose de Paris nous a été offert avec ces épreuves disputées dans les plus beaux sites de la ville. Je ne pense pas avoir vu mieux et que l'on puisse faire mieux à l'avenir. De plus nos sportifs ont été au rendez-vous avec cette pluie de médailles jamais obtenue par le passé. Je ne peux mettre en avant tel ou tel car même ceux qui ont échoué nous ont apporté émotion, joie et suspense.

Et puis après les jeux, faisant suite à la dissolution de l'assemblée et le vote des français, il aura fallu attendre plus de cinquante jours pour nommer un premier ministre et un gouvernement. Le déficit public est colossal et le vote du budget avec son lot de nouvelles mesures ne va pas forcément améliorer le pouvoir d'achat de nous tous, y compris pour les finances de notre commune diminuées par quelques « coupes-sombres » dont je parlerai lors de la cérémonie des vœux.

Je voudrais également avoir une pensée pour tous ceux qui ont été victimes d'inondations conséquentes dans de nombreuses régions de notre pays, certains ayant parfois tout perdu.

Au niveau mondial, la guerre en Ukraine s'enlise, le conflit israélo-palestinien prend des contours inquiétants.

Pour notre commune, vous trouverez ci-après les actions et réalisations de cette année qui ne fut pas facile au regard des difficultés rencontrées notamment pour obtenir les subventions demandées.

Toutefois avec l'aide de l'ingénierie de la DLVAgglo nous avons pu avancer sur le projet de la maison du presbytère, sa réalisation restant encore longue.



Le projet de parc photovoltaïque suit son cours. Le décret de projet de mise en conformité du Plan Local d'Urbanisme pour ce parc a été lancé par notre cabinet d'étude ALTEREO.

La réfection de la fontaine, un temps retardée, débutera en début d'année.

Le dossier « villages d'avenir 04 » déposé par la commune a été validé par le département et devrait nous apporter quelques aides.

Malheureusement j'ai dû également prendre une décision très difficile mais nécessaire pour les platanes de la place du 16 juin 1944, ma responsabilité d'assurer la sécurité des personnes sur l'espace public ne m'ayant pas laissé d'autre choix. Le Conseil Départemental, propriétaire des quatre platanes au bord de la RD952 en a fait autant.

Je veux remercier toutes celles et ceux qui font vivre notre village, associations, commerçants, artisans, particuliers, bénévoles et donateurs.

Je ne peux terminer cet édit sans avoir une pensée pour tous ceux qui nous ont quittés cette année.

Dans l'attente de vous retrouver lors de notre cérémonie des vœux, je vous souhaite, en mon nom et celui du conseil municipal, de passer de bonnes fêtes de fin d'année, à vous, vos proches et tous ceux qui vous sont chers et vous présente nos meilleurs vœux de bonheur, santé, joie et réussite pour la nouvelle année.

Bonne lecture.

Votre Maire

Alex PIANETTI



Frohe Weihnachten und ein gutes neues Jahr

Echo du Conseil Municipal

Réalisations - Actions - Décisions

- * Ajout d'une caméra de vidéoprotection à l'école.
- * Divers travaux de sécurisation et réfection de la pelouse à l'école.
- * Réfection de bancs et tables
- * Reconduction de la participation financière de 60% sur le prix de la carte de transport scolaire.
- * Reconduction de la participation financière au centre aéré de Riez pour les enfants.
- * Mise en place d'un arrêt de bus à St Antoine, Route de Riez.
- * Déplacement du coffret EDF à la maison de produits de pays.
- * Renforcement de l'électricité extérieure à la salle polyvalente.
- * Mise en place d'un chauffage à l'église.
- * Mise en place du compostage collectif (obligation nationale).
- * Réparation de la sonnerie de notre clocher. (de nouveau en panne)
- * Création d'un emplacement Personne Mobilité Réduite à la maison de produits de pays.
- * Peinture passages piétons et damier sur RD952.
- * Réfection en maçonnerie du mur du cimetière du bas.
- * Mise en place d'un panneau touristique sur le sentier de la chapelle St Marc.



- * Signature d'une convention pour le ménage des locaux communaux.
- * Achat de tables, jardinières et outillage.
- * Renforcement de la ligne électrique chemin de St Véran.
- * Rajout de panneaux de signalisation
- * Changement de borne incendie Chemin de Tiran
- * Acquisition foncière de petits jardins



Les travaux

Nous pouvons constater le travail de nos agents municipaux qui œuvrent au quotidien pour le bien-être de tous. Voici en images quelques exemples de leur travail :



AVANT



APRES

Mise en place des conteneurs pour déposer vos bidons d'huile vides usagers.



Remise en état du jardin de l'école



Création arrêt de bus
« Maison de Pays »



Création d'un escalier
« jeu de boules-jardin
d'enfants »



Réparation du portail
du jardin d'enfants



Réfection du mur du
cimetière



Aire de retournement
stationnement interdit



Création d'une place pour
personne à mobilité réduite
à la Maison de Pays

Informations diverses

DISPOSITIF « France Ruralités Revitalisation » (FRR)

Vous exercez une activité industrielle, commerciale, artisanale ou libérale et avez un projet d'implantation ou de reprise, bénéficiez du dispositif FRR ;

La réforme des zones de revitalisation rurale (ZRR) est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2024 avec un nouveau zonage appelé « France Ruralités Revitalisation » (FRR). Depuis cette date l'intégralité des communes du département (138) est classée en zone FRR.

Ce dispositif a pour but de faciliter l'implantation des entreprises grâce à des exonérations fiscales et sociales et ainsi soutenir le tissu économique et l'emploi en milieu rural.

Quels sont les avantages du dispositif pour les entreprises ?

Les entreprises de moins de 11 salariés créées ou reprises entre le 1^{er} juillet 2024 et le 31 décembre 2029, exerçant une activité industrielle, commerciale, artisanale ou libérales soumises de plein droit ou sur option à un régime réel d'imposition sont :

- ⇒ **Exonérées de taxe foncière sur les propriétés bâties.**
- ⇒ **Exonérées de cotisation foncière des entreprises (CFE) car voté par notre commune.**
- ⇒ **Exonérées d'impôts sur les bénéfices car voté par notre commune.**

L'exonération est totale les 5 premières années puis dégressive sur les 3 années suivantes.

Ne sont pas éligibles les activités agricoles, les micro-entrepreneurs qui sont soumis au régime micro-fiscal.

Les entreprises de moins de 50 salariés exerçant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou libérale qui embauchent un salarié en CDI ou CDD d'au moins 12 mois seront exonérées de cotisations sociales pendant un an, dégressive pour les rémunérations inférieures à 2,4 fois le Smic et totale pour les rémunérations inférieures à 1,5 fois le Smic.

Le nouveau zonage « France Ruralités Revitalisation » (FRR) va permettre un soutien plus adapté aux réalités locales et communes rurales.

Pour tout renseignement, s'adresser en mairie.

Projet photovoltaïque



PROJET PHOTOVOLTAÏQUE D'ALLEMAGNE-EN-PROVENCE

**ENGIE Green, votre partenaire de la transition
vers la neutralité carbone**

"La démarche de planification territoriale du photovoltaïque vise à réussir la Transition Énergétique pour lutter contre le réchauffement climatique. Elle ne peut se faire sans le respect des paysages et la préservation de la biodiversité, qui sont le ciment de notre planète." Alex Pianetti, Maire d'Allemagne-en-Provence.



Le projet d'Allemagne-en-Provence en quelques chiffres

Puissance totale estimée **entre 8 et 10,8 MWc**

8 à 12 ha en zone naturelle

11 200 MWh par an

5 000 personnes alimentées en moyenne (équivalence pour les usages électriques)

La centrale met environ **1 à 3 ans** pour produire l'électricité nécessaire à sa fabrication*

*Source : Agence Internationale de l'Énergie

Le projet photovoltaïque d'Allemagne-en-Provence

ENGIE Green a souhaité associer le territoire de DLVAgglo aux projets afin de construire un véritable "Projet de Territoire".

La commune d'Allemagne-en-Provence et DLVAgglo sont donc parties prenantes du projet dès la phase de développement (études de faisabilité).

Notamment, la DLVAgglo détient une partie du capital des sociétés de projet de chaque projet de l'AMI.

Outre les recettes fiscales, le territoire bénéficiera ainsi de retombées financières directes liées à la production de chaque projet.

À terme, l'électricité verte produite par l'ensemble des projets contribuera à la production d'une électricité zéro carbone participant à la souveraineté énergétique du territoire.

Vue aérienne de la zone d'étude du projet - Vallons de la Vélanette et de la Thuillère



État des lieux de la phase d'études

Une phase de diagnostic et analyse des sensibilités a été réalisée durant toute l'année 2023 sur la zone d'étude située dans les Vallons de la Vélanette et de la Thuillère.

La synthèse des enjeux a donné lieu à une adaptation de la zone de projet finale.

Ces éléments ont pu être déterminés via une concertation régulière entre nos équipes, le bureau d'étude mandaté sur le projet et les collectivités ainsi que les services de l'État, le SDIS, l'ONF et le Parc Naturel Régional du Verdon.

Le calendrier du projet photovoltaïque

Mars 2023	Validation de l'étude du projet par le Conseil Municipal
 2024	Étude de faisabilité
Début 2025	Dépôt des autorisations administratives
2025	• Instruction administrative • Enquête publique
Fin 2025	Obtention des autorisations administratives
2026	Début du chantier de construction
Fin 2027/ début 2028	Mise en service de la centrale photovoltaïque

Les engagements en matière de dialogue avec le territoire pris par ENGIE Green

ENGIE Green a signé une charte d'engagement bilatéral avec la commune d'Allemagne-en-provence pour inscrire durablement notre démarche d'intégration des parties prenantes dans le développement de ce projet.

Les ateliers de concertation ont depuis été réalisés en décembre 2023 puis en février 2024 auprès d'un groupe de parties prenantes composé d'élus, riverains de la commune d'Allemagne-en-Provence, représentants d'associations locales et du Parc Naturel Régional du Verdon.

Après un atelier introductif présentant le projet et la synthèse des sensibilités observées sur site, une visite de la zone d'étude a été réalisée pour illustrer l'ensemble des enjeux à prendre en compte.

Cette lettre annuelle complète l'information à disposition du territoire.



Et après

Le projet est en cours de finalisation et devrait être présenté à la commune d'Allemagne-en-Provence à la rentrée. Il sera ensuite déposé pour être instruit début 2025.

FOIRE AUX QUESTIONS

Quelle puissance est installée en France ?

Environ 21 GWc de solaire photovoltaïque est installé à l'heure actuelle.

La centrale peut-elle prendre feu ?

Toute installation électrique peut présenter un risque d'incendie. Pour s'en prémunir, ENGIE Green respectera les normes en vigueur lors de la conception et de l'installation de la centrale photovoltaïque. De plus, les modules photovoltaïques et leurs structures porteuses en métal ne sont pas combustibles, ce qui limite la propagation d'un incendie éventuel.

Enfin, le SDIS sera consulté et ses préconisations intégrées à la conception du projet (débranchement, réserves d'eau...), ce qui limite encore le risque d'incendie.

Quel est l'impact paysager ?

Une étude d'impact sur le volet paysager a été lancée. Le projet sera dimensionné sur la base des conclusions de l'étude et sera nourri des conclusions du Plan Paysager et Transition Énergétique mis en œuvre par la DLVAgglo.

Les panneaux se recyclent-ils ?

Oui les modules sont recyclables par le biais de SOREN. La gestion de la fin de vie des panneaux photovoltaïques est une obligation légale. Le taux de valorisation d'un module PV est de 94,7 %. SOREN est l'éco-organisme dédié au recyclage des panneaux solaires et collecte une éco-participation à l'achat de chaque panneau.

ENGIE est membre du conseil d'administration de SOREN depuis décembre 2018.

Acteur de référence des énergies renouvelables en France, ENGIE Green est présent sur toute la chaîne de valeur : développement, financement, ingénierie, construction, exploitation- maintenance, vente de l'énergie et démantèlement des installations éoliennes et solaires.

Nos clients et parties prenantes, associés à nos 600 collaborateurs, constituent une communauté d'acteurs engagés pour un avenir énergétique durable et souverain.

Notre méthode de développement et d'exploitation a fait l'objet d'une certification baptisée TED (Transition Énergétique Durable). Ce label garantit le déploiement de projets intégrés à leur territoire, respectueux de l'environnement et utiles à la diminution des émissions de carbone du mix énergétique français.

En 2023, l'électricité produite par nos parcs a couvert la consommation électrique de plus de 3 millions d'habitants, et évité l'émission d'environ 3 millions de tonnes équivalent CO₂.

Au 1^{er} janvier 2024, les parcs opérés par ENGIE Green représentent en puissance installée, **2,5 GW éoliens** et **1,9 GW solaire**.

Les projets du territoire sont développés depuis les agences d'Aix-en-Provence et le bureau de Sisteron.

Territoire d'énergies et pionnière dans le développement des énergies renouvelables, la communauté d'agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération s'est engagée depuis plusieurs années dans une démarche de transition énergétique.

Depuis 2018, elle a entrepris une démarche de planification du photovoltaïque, en s'entourant et en s'appuyant sur les compétences d'acteurs du territoire, tels que les services de l'État, les Parcs Naturels Régionaux du Verdon et du Luberon et l'ONF.

Les sites communaux développés par ENGIE Green ont été proposés et pré-identifiés par DLVAgglo et ses communes, en prenant en compte les enjeux paysagers et de biodiversité.

ENGIE Green a été sélectionné pour développer ces projets, suite à une mise en concurrence par un Appel à Manifestation d'Intérêt conduit par DLVAgglo et les communes concernées.

ENGIE Green

Siège social : Bâtiment Tour 1
1, Place Samuel de Champlain
92400 COURBEVOIE
T +33 (0)4 67 20 70 10

Agence d'Aix-en-Provence : Le Sextius
345, avenue Wolfgang Amadeus Mozart
CS 90765
13617 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 5

Votre interlocuteur

Laurent PARA
Chef de projet
Direction du Développement
Agence d'Aix-en-Provence
laurent.para@engie.com
06 30 26 17 94



Retrouvez nos agences et nos actualités sur engie-green.fr



@ENGIE GREEN



@ENGIE Green France

L'énergie est notre avenir, économisons-la !



ENGIE Green, SARL, au capital de 249 048 000 euros - RCS Nanterre 478 826 753
N° de TVA intracommunautaire FR 93 478 826 753
Crédits photos : ENGIE Green • Imprimé sur papier PEFC • © ENGIE Green, septembre 2024

Collecte des encombrants

La ressourcerie de Haute-Provence assure la collecte des encombrants en porte à porte et la collecte des textiles en colonnes, sur tout le territoire de DLVAgglo.

Les usagers seront informés sur les conditions des services (nature des déchets pris en charge, modalités de prise en charge). Les inscriptions sont réalisées par ordre d'appel. La ressourcerie propose une date de passage en fonction de l'état de remplissage du planning et fait préciser pour chaque inscription: le nom, l'adresse, le téléphone et la liste des encombrants à collecter.

Les encombrants devront être déposés à la limite du domaine public car les agents de collecte ne rentreront pas chez les particuliers.

Comment faire ?

Les administrés prennent contact directement avec la Ressourcerie de Haute Provence qui assure le service d'accueil soit par téléphone au : **04 65 10 01 35** soit par mail à encadrant.technique@rhp04.fr du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 de 13h30 à 17h00.



Environnement Mémotri



ENVIRONNEMENT
DLVAGGLO
DURANCE LIBERTY VERSION

MÉMOTRI DLVAGGLO

WASTE SORTING

POUR TOUS VOS EMBALLAGES...
FOR ALL YOUR PACKAGING...

... ET VOS PAPIERS
... AND YOUR PAPERS

NOUVEAU

EMBALLAGES EN PLASTIQUE
PLASTIC PACKAGING

EMBALLAGES EN PAPIER-CARTONNETTE
CARDBOARD PACKAGING

EMBALLAGES EN METAL
METAL PACKAGING

COURRIERS / ENVELOPPES / JOURNAUX / PROSPECTUS / MAGAZINES / CAHIERS
COURRIERS / ENVELOPPES / NEWSPAPERS / PROSPECTUS / MAGAZINES / NOTE BOOKS

RÈGLES D'OR
- Emballages en vrac, non imbriqués, vidés, même sales
- Papiers non déchirés et non froissés

GOLDEN RULE
- Non-nested packaging, emptied of its contents, even if dirty
- Uniform, flat paper

POUR TOUS VOS EMBALLAGES EN VERRE
FOR ALL YOUR GLASS PACKAGING

BOUTEILLES / FLAcons / POTS / BOCAUX
BOTTLES / FLASKS / JARS

RÈGLES D'OR
- Emballages en verre sans couvercles ni bouchons
- Vaisselle uniquement dans les ordures ménagères

GOLDEN RULE
- Glass packaging without lids or caps
- Crockery only in household waste

PLUS D'INFOS SUR
DLVA.fr
04 92 70 34 00

MÉMOTRI DLVAGGLO
WASTE SORTING

POUR VOS DÉCHETS ALIMENTAIRES ET DE JARDIN
FOR YOUR FOOD AND GARDEN WASTE

PENSEZ AU COMPOST !
Lombricomposteurs, composteurs individuel ou collectif, des solutions existent sur le territoire DLVAgglo.
THINK COMPOST!
Worm composters, individual or collective composters, solutions exist in DLVAgglo.

COMPOSTEUR INDIVIDUEL OU COLLECTIF

À DÉPOSER DANS LES DÉCHÈTERIES* DU TERRITOIRE
Déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E), Déchets d'Équipements d'Ameublement (DEA), gravats, bois, végétaux, produits dangereux, etc...
(*Un contrôle d'accès est en place dans l'ensemble des déchèteries)

ZONES DE RÉEMPLOI EN DÉCHÈTERIE :
Dépôt et/ou récupération gratuit d'objets qui peuvent encore servir
REUSE AREAS IN YOUR DUMP :
Deposit and/or recovery of objects that can still be used

ET CE QU'IL RESTE (DÉCHETS MÉNAGERS NON RECYCLABLES)
HOUSEHOLD AND NON-RECYCLABLE WASTE

En sac pas en vrac

Retrouvez toutes les informations sur la gestion des ordures ménagères, le tri, les déchèteries et le compostage.

QR CODE

REGION SUD
ALPES
COTE D'AZUR

PREFET DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
Jean
Fournier

PREFET DU VAR
Liberté
Gaspard
Fraternali

ADENE
ALPES
DE-HAUTE-PROVENCE
COTE D'AZUR

CITEO
Groupe européen de
recyclage des papiers produits.

FRANCE RECYCLAGE

PLUS D'INFOS SUR
DLVA.fr
04 92 70 34 00

C'EST MAINTENANT !

Compostage partagé

Depuis le mois de juin, un site de compostage partagé ou collectif a été installé au bas de la place du 16 Juin à l'arrière du jeu de boules après le container à cartons. Cette installation est obligatoire dans toutes les communes au niveau national depuis le 1^{er} janvier 2024.

Le site de compostage offre une solution de tri des biodéchets aux habitants ne disposant pas d'un extérieur, permettant ainsi la revalorisation des déchets de cuisine et de table.

Le compost obtenu pourra être soit distribué aux participants, soit utilisé pour l'entretien des espaces verts. Ce site est accessible aux foyers résidants de la commune préalablement inscrits et sensibilisés.

Des bio seaux peuvent être récupérés après s'être inscrit en mairie.

Les usagers doivent respecter les consignes de dépôt des biodéchets selon les règles inscrites sur les panneaux d'informations présents sur le site. Le maître composteur de la DLVA visite le site une fois par mois pour accompagner les agents référents du site, renseigner et former les usagers.



Vie de la commune

Cinéma en plein air

Cet été, le 18 juillet à 21h30, la mairie vous a offert une belle séance de cinéma avec au menu : Astérix et Obélix et l'Empire du Milieu, de nombreuses personnes étaient présentes. Ce fut une belle soirée chaleureuse à renouveler.



Octobre Rose



Cette année encore et ce pour la 4^{ème} année, la mairie a organisé le dimanche 6 octobre une journée Octobre Rose afin de récolter de l'argent. Tous les gains seront reversés à la « Ligue contre le cancer » dont l'antenne de notre département se situe à Digne-les-Bains.

La journée a été un petit peu triste et la fréquentation moindre car le soleil n'était pas au rendez-vous mais nous comptons sur vous l'année prochaine pour venir participer aux différentes activités proposées et passer un moment agréable.

Nous remercions tous les bénévoles qui ont prêté main forte à cet évènement afin que cette journée puisse bien se dérouler :

Le Syndicat d'Initiative qui a organisé les randonnées

Le Comité des fêtes qui nous a regalé avec ses sandwiches et ses gaufres

Tao attitude (cours de qi gong)

Bhavani Yoga (cours de yoga)

Et Frédéric Zanutel qui chaque année s'occupe du tirage du concours de boules.

Et bien sûr tous ceux qui étaient présents et que j'ai pu oublier

Merci aux boulistes qui sont venus nombreux et à tous les participants de tout âge car c'est grâce à vous aussi que cette journée a pu avoir lieu.

Rendez-vous en 2025 !



La flamme du souvenir pour honorer nos morts



Cette année, une flamme a accompagné l'assistance pour la cérémonie du 11 novembre.

Présidée par Mr le Maire Alex Pianetti et Monsieur Frédéric Mougin, représentant des anciens combattants, ce rassemblement a pu profiter d'un soleil réchauffant. L'assistance composée des élus municipaux, des représentants de la gendarmerie et de la police nationale, des villageois, était accompagnée par la chorale "Ensemble vocal voix de Gréoux".

Après le dépôt des gerbes de fleurs au pied de la stèle, l'ensemble des participants s'est rendu au cimetière des fusillés pour un dernier hommage aux morts pour la France.

N'oublions jamais.....



Noël des enfants

Le samedi 7 décembre 2024, le Conseil Municipal a invité tous les enfants âgés de 3 à 11 ans scolarisés dans nos écoles à partager une belle journée de partage.

Les enfants ont été accueillis à 14h30 pour assister à un spectacle de magie, puis le Père Noël est arrivé pour distribuer de beaux cadeaux à chacun des enfants. Un discours de Monsieur le Maire remerciant les enfants pour leur attention et leur bonne humeur a marqué la fin des festivités.



Noël des aînés



Depuis de longues années, la municipalité offre un colis pour Noël aux aînés de plus de 70 ans inscrits sur les listes électorales et domiciliés sur la commune. La distribution des colis se fera le samedi 21 décembre 2024. Cette année encore sera l'occasion d'échanger quelques mots. Un geste simple, convivial, loin des grands discours.

Marché de Noël

Le Marché de Noël organisé par le Comité des Fêtes d'Allemagne-en-Provence aura lieu **le dimanche 22 décembre 2024**. De nombreuses animations attendent petits et grands : animation DUO 3D, échassier, cracheur de feu, balade en poney, restauration sur place... Devant la salle des fêtes, les exposants seront au rendez-vous pour vous offrir des moments magiques et inoubliables.



Dépôts sauvages

Rappel qu'un emplacement est disponible sur la commune pour déposer les déchets verts, en aucun cas c'est une déchetterie communale. Ouverture sur demande en appelant la mairie, car c'est un service destiné uniquement aux habitants de la commune.

Pour déposer les déchets, il y a les déchetteries sur le territoire de la DLVAgglo.

Des déchets ont été déposés sur la route de Valensole, la commune a porté plainte pour cet acte. Grâce aux caméras de vidéosurveillance, la personne a été identifiée.



Une décision difficile mais nécessaire

En ce mois de septembre, comme vous avez pu le constater, a été procédé à l'élagage et/ou abattage des platanes de la place du 16 juin. En effet après une inspection des arbres l'étude phytosanitaire a diagnostiqué des champignons de type « tramète », un chancre lié aux champignons d'une part, un tronc fortement altéré à savoir creux avec des cavités ouvertes au niveau du collet et sur charpentières d'autre part (voir photos).

Devant le danger de chute que cela pouvait représenter, il était de ma responsabilité et de mon devoir de prendre une décision, difficile mais nécessaire. Je vous rappelle qu'en la matière le maire est responsable de la sécurité de toutes personnes sur le domaine public.

Le danger menaçait l'aire de jeux d'enfants, l'aire du jeu de boules, les WC publics, les containers à ordures d'une part et la totalité de la place où se déroulent en autres les vide-greniers, la fête foraine de la st Marc, les repas du comité des fêtes d'autre part mais aussi quotidiennement les usagers du parking.

Je vous rappelle également les drames mortels survenus dans deux villages voisins à cause de chutes d'arbres. Il m'était impératif de prendre cette décision ; décision très difficile ; ces arbres étant bi-séculaires mais au combien nécessaire. Nous replanterons bien sûr avec une autre essence que le platane, les deux arbres abattus complètement après carottage.





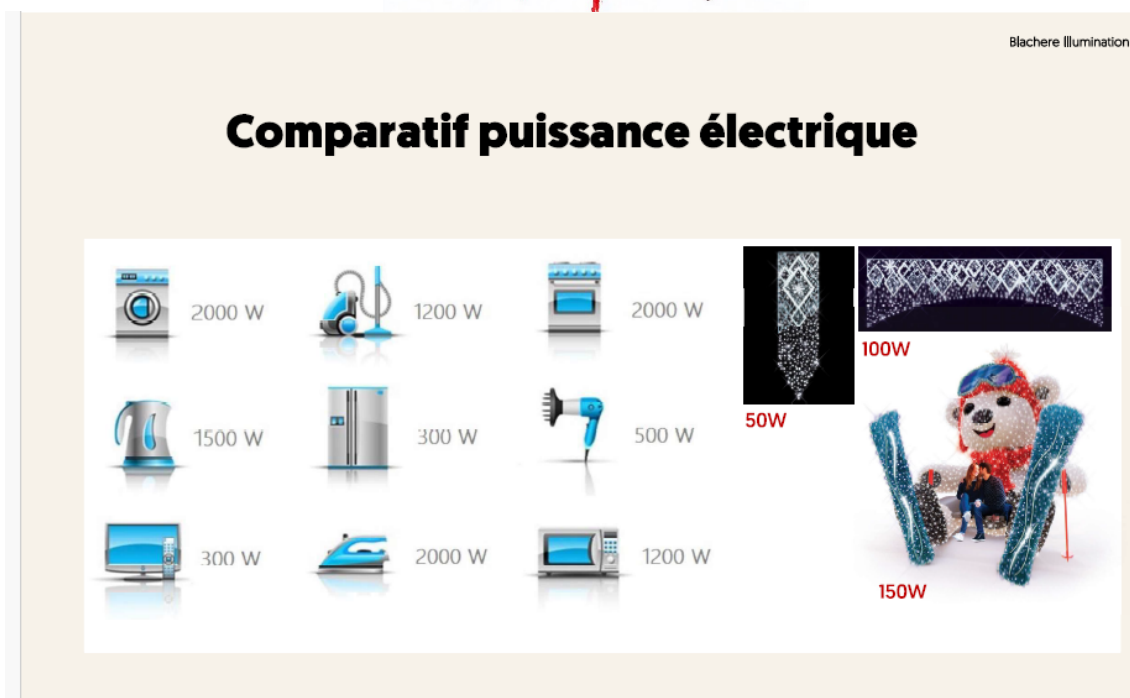
En octobre, le département, propriétaire des quatre platanes bordant la route, a décidé un abattage de ceux-ci, car également malades et dangereux.

A.PIANETTI

Illuminations de Noël

Comme vous avez pu le constater nous avons renouveler les illuminations de Noël.

En effet, il s'agit d'un projet 100% LED dernière technologie qui de part son aspect écologique et économique permet de réduire notre empreinte environnementale.



Mise en avant

Veuillez noter qu'un écrivain se cache dans nos administrés ! En effet, Monsieur Jean-Marc Costes, Enseignant à la retraite, passionné de littérature et de cinéma, écrit des nouvelles, des traités philosophiques, des livres de fantasy et des poèmes.

Vous pouvez retrouver ses œuvres essentiellement en format numérique sur Amazon Ebook. Il nous livre ici le résumé d'un de ses ouvrages :



Titre du livre : Les Chroniques de la Longweda

Résumé de ce livre sur le thème « Héroïque-Fantasy » :



« Après des années de guerre, le Royaume Franc et le Pays Argien décident de signer un traité de paix.

Mais lorsqu'apparaît au ciel une étrange "lune de sang" ce traité est remis en question. Un Prévôt de police et une jeune magicienne vont se battre pour rétablir la concorde entre les deux royaumes.

Mais la lutte sera longue et acharnée tant est forte l'influence du Dieu noir Baal Orthog... »

Pour lire ce livre, voici le lien ou le QR code direct :

<https://www.amazon.fr/Chronique-Longweda-H%C3%A9ro%C3%AFque-Fantaisie-Jean-Marc-Costes-ebook/dp/B0CBMZ9JRF>



Vous pourrez aussi retrouver d'autres œuvres :

[Poésie: Alpha-Dièse, Chemin des jardins](#)

[Nouvelle: Helmhouse](#)

[Philosophie: Le petit Socrate sans peine](#)

Les associations

Syndicat d'Initiative

Lettre aux villageois

Chers Villageois et chères Villageoises,

Le Syndicat d'Initiative d'Allemagne en Provence existe depuis 2002.

Depuis sa création, bon nombre de villageois ont participé à son fonctionnement par leur implication ou par leur adhésion.

Fidèle à ses statuts, l'association a toujours eu à cœur:

- de répondre à la demande touristique (accueil et distribution de documentation)
- de promouvoir la visibilité du village et de la région (dépliant sur Allemagne, foires, brocantes ...)
- d'animer la localité en organisant des manifestations très diversifiées (balade VTT, théâtre, expositions, concerts, lotos, repas ...)

Notre équipe n'est plus toute jeune. Nous sommes actuellement 6 bénévoles aidées régulièrement par nos conjoints et quelques amis.

Certes la tâche a pris une dimension différente depuis quelques années.

Les touristes cherchent beaucoup plus souvent l'information sur l'internet que dans les bureaux touristiques.

Notre petite structure est de moins en moins fréquentée.

La promotion du village reste, à nos yeux, très importante ainsi que son animation culturelle.

Si l'expérience vous tente, vous pouvez vous manifester

IMPERATIVEMENT AVANT LE 15 JANVIER 2025 en envoyant

un courriel (tourismeallemagne@gmail.com)

ou

un courrier (Syndicat Allemagne en Provence 78, place de Verdun 04500 Allemagne en Provence)

Si une nouvelle équipe se constitue (ce que nous espérons vivement), nous l'accueillerons lors de l'AG en mars 2025 et nous l'épaulerons bien volontiers pour ses premiers pas.

Fières du travail accompli, nous remercions tous les villageois, Monsieur le Maire et son conseil pour l'intérêt témoigné à notre association.

Cordialement,

Pour toutes les bénévoles,
Jocelyne Descamps
Présidente

Nos animations de juillet à novembre

Même si nous avons eu le regret de devoir annuler le marché d'Automne du 20 septembre par manque de participants, nous avons été fiers de proposer aux villageois et aux communes alentours lors de cette fin d'année les diverses manifestations suivantes:

- le 31 juillet à 21h au jardin public le groupe JAZZ ON FIVE a présenté un répertoire diversifié.
- le 13 Août à l'église Saint Marc, l'ensemble "BASILIC" nous a régales de divers morceaux de Mozart, Vivaldi, Corelli, Corette. La soirée s'est poursuivie autour d'un rafraichissement.
- le 20 Août au jardin public, le Duo IDYLUM, atypique mélange de genre et de rythme, a enchanté l'assistance par sa fouge et sa vivacité.
- le 7 septembre à la salle polyvalente, la compagnie de théâtre POGNE EN POCHE est venue nous présenter sa création "Quel temps il fait dehors". Le sujet portait sur la condition délicate des femmes en milieu carcéral, pourtant l'humour et le justesse était au rendez-vous.
- du 23 au 25 octobre dans la cantine de l'école, Monsieur Sauve Pierre a animé un stage d'Arts Plastics pour une dizaine d'enfants. Un moment pour apprendre tout en s'amusant.
- le 11 novembre, le loto organisé à la salle polyvalente, a fait le plein de participants.

Environ 130 personnes, déjà présentes et impatientes bien avant l'ouverture des portes.

La buvette et la vente de gâteaux ont permis de compléter cet après-midi plein de rebondissements. Il faut dire que les lots étaient bien alléchants.

- le 16 novembre, à la salle polyvalente, un concert animé par le duo Odile FRISON et Alain WITHIER nous a évoqué les standards de la chanson française.

L'assistance a repris tout naturellement avec eux ces chansons emblématiques de notre patrimoine français. Nous nous sommes retrouvés ensuite autour d'une excellente soupe d'Epeautre qui a fait l'unanimité. Une belle soirée sous le signe de la convivialité et du partage.

N'oublions pas la participation du syndicat lors de la journée d'Octobre Rose. Cette année le syndicat avait organisé 2 randonnées, une plus sportive autour du village et une plus douce dans le village.

Retour en photos



Comité des fêtes



Chers habitant(e)s d'Allemagne en Provence

Encore une fois, vous avez répondu présents aux diverses manifestations que nous avons à cœur d'organiser et nous vous remercions du fond du cœur. Voici un petit récapitulatif des manifestations de l'été. Sachez que toute personne qui souhaite s'investir ou simplement adhérer, est la bienvenue.

Grillades du 13 juillet

Notre équipe choc de bénévoles nous a une fois de plus régalié avec de bonnes grillades! Vous avez été très nombreux à participer à cette traditionnelle manifestation, animée cette année par notre cher Gib Anim et son karaoké sur écran géant en plein air. Petits et grands se sont prêtés au jeu et ont poussé la chansonnette.



Paella du 23 août

Fidèles au poste, vous avez cette année dégusté une excellente paëlla au feu de bois. La soirée était animée par notre très cher Duo 3D qui nous ont ambiancé comme ils le font à beaucoup de nos manifestations. Votre présence, vos rires, votre bonne humeur à ses manifestations qui réunissent toutes les générations, Allemaniens et d'autres personnes des villages voisins, nous donne envie de continuer!

Enfin, Halloween le 31 octobre

Nous avons fait le tour du village avec nos petits monstres, sorcières et autres joker ou Harley Quinn! Puis nous leur avons offert un goûter dans le parc du château. Nous en profitons pour remercier Mme HIMMEL Doris qui ne dis jamais non pour que nous occupions son parc. Le soir, ça se passait à la salle avec ambiance musicale devant le stand de restauration par Duo 3D, et soirée dansante avec DJ Thomas Baglière. Encore une fois vous étiez nombreux et encore une fois nous vous remercions tous! A bientôt pour notre marché de Noël du 22 décembre.



*Festivement!
L'équipe du comité des fêtes*

Vovinam

Nous voilà bientôt à l'approche de Noël et au début d'une nouvelle saison sportive 2024-2025 qui a déjà bien commencée .

Mais auparavant un petit retour sur la saison passée.

Avant tout, nous devons remercier la commune d'Allemagne pour la mise à disposition de la salle polyvalente et pour son soutien indéfectible , depuis maintenant plus de 10 ans , qui nous permet d'emmener les pratiquants en France et à l'étranger.

Comme d'habitude nous avons participé à travers toute la France à plusieurs compétitions : championnat de France Vovinam viet vo dao, coupe de France et sans oublier un championnat d'Europe en Espagne en 2023 , etc....

Durant ces compétitions certains se sont hissés sur les podiums .

Quelques résultats :

- En technique

OREGGIA Inès :

Médaille d'or en technique (Benjamine)

FAVRE Amandine :

Médaille d'argent en techniques de sabre (Cadette)

- En Combat :

OREGGIA Inès : Médaille d'argent -35 kg

FAVRE Amandine : Médaille d'argent +54 kg

FAVRE Olivier : Médaille de bronze (vétérans)



Quoi de neuf donc pour la saison 2024-2025

Lors de la dernière assemblée générale la décision d'ouvrir une section enfants 6-9 ans à été prise à l'unanimité .

* Nous sommes dorénavant bien ancrés dans le comité départemental 04 dans le but de développer les Arts Martiaux Vietnamiens dans le département .

Ma nomination de responsable départemental à la commission des grades aura pour conséquence de mieux contrôler les grades octroyés dans les clubs , parfois avec trop de désinvolture .

* Concernant la pérennité du Vovinam Allemagne une nouvelle importante qui nous réjouit est l'arrivée programmée dans nos murs d'un technicien de haut niveau de la région de bordeaux .

Ses compétences : 3eme Dang Vovinam , Full contact , Kick boxing , arbitre national AMV ...

* Sur le plan sportif nous préparons activement les futures échéances des compétitions nationales : coupe de France , championnat de France , etc.

* Nous avons eu le plaisir , ce mois d'août , d'officialiser la nouvelle ceinture jaune d'Amandine FAVRE obtenue le vendredi 23 août à Marseille .

* Enfin pour terminer , la venue d'un Maître du Vietnam est envisagée pour le mois de mai 2025 .

* PS : dernière minute :

Nous venons d'apprendre les performances de certains adhérents du judo club de Riez , qui ont pu se hisser , à un tournoi international , sur la plus haute marche des podiums .

* De même nous félicitons nos amis de la Savate (boxe) pour les bons résultats obtenus ces derniers temps .

En espérant vous voir nombreux à nous rejoindre vous pouvez nous contacter :

Marie-Noelle : 06 01 74 24 74

Christian : 06 74 78 56 78

Histoire

Dans notre édition précédente, nous avons commencé à publier les anciens comptes-rendus municipaux. Voici la suite :

03 JANVIER 1912 : Vote d'une subvention pour l'établissement d'une ligne de transport public d'Aix à Riez

« Monsieur le Maire a ouvert la séance et présenté au conseil une lettre de Monsieur le Préfet des Basses Alpes en date du 27 DÉCEMBRE dernier, relative à la demande de subvention pour l'établissement d'un service public de transport automobile entre Aix et Riez. D'après l'accord intervenu entre les trois départements intéressés et d'après les rapports des ingénieurs, la subvention laissée à la charge de la commune d'Allemagne serait de 103 FRANCS par an. Monsieur le Maire appelle l'attention de l'assemblée de l'utilité de ce service qui amènerait la facilité de communication et réaliserait une amélioration vivement souhaitée par la population, décide de contribuer à la dépense annuelle de 103 FRANCS pendant dix années »



12 OCTOBRE 1913 : Création de ressources pour l'assistance aux familles nombreuses et aux femmes en couche

« Le conseil municipal de la commune d'Allemagne s'est réuni en session extraordinaire à huit heures du soir.

Vu la loi du 17 Juin 1913 sur l'assistance aux femmes en couche, et la loi du 17 Juillet 1913 relative à l'assistance aux familles nombreuses, qui obligent les communes à créer des ressources pour assurer le fonctionnement des dites lois. Décide que les crédits prévisionnels pour assurer ce service (part de la commune) seront de 25 Francs pour l'assistance aux familles nombreuses et de 20 Francs pour l'assistance aux femmes en couche ; et pour assurer ces ressources, vote une imposition de un centime additionnel »



Famille COLOMBET devant l'épicerie vers les années 1900

24 MAI 1914 : Création de ressources pour formation du budget en 1915 et demande de subventions pour les services de l'assistance

« Le conseil municipal, considérant que les revenus de la commune sont insuffisants pour faire face aux dépenses ordinaires, et que dès lors pour assurer les divers services communaux, il y a lieu de recourir à l'imposition extraordinaire ; vote :

Une imposition de 4 centimes pour assurer le service du garde champêtre en 1915.

Une imposition de 10 centimes pour insuffisance de revenus.

Considérant que la commune est obligée de voter ces centimes additionnels pour assurer les services de l'assistance médicale, de l'assistance aux vieillards, aux familles nombreuses et aux femmes en couche.

Vu la loi du 15 Juillet 1893, du 14 Juillet 1905 ,demande de bénéficier des dispositions de ces lois, c'est à dire des contingents de 152,20 Francs pour l'assistance médicale, de 300 Francs pour l'assistance aux vieillards et de 56 Francs pour les familles nombreuses et femmes en couche »

Les subventions seront accordées mais réduites par le conseil général, à 45,66 Francs pour l'assistance médicale, 90 Francs pour l'assistance aux vieillards et 16 Francs pour les familles nombreuses et femmes en couche.



© <http://www.egb.fr>



© <http://www.egb.fr>

14 DECEMBRE 1918 : Changement du nom de la commune d'Allemagne

« Le conseil municipal de la commune d'Allemagne s'est réuni à 5 heures du soir, dans le lieu habituel de ses séances, après convocation régulière et sous la présence de Monsieur le Maire (Mr PAULAIN).

Monsieur le Maire communique au conseil, que vu les circonstances actuelles, en présence des crimes et des actes de déloyauté commis par les Allemands, mettent ce peuple hors des nations civilisées.

En présence des faits signalés ci-dessus, le conseil considère qu'il y a lieu de changer le nom de la commune, pour qu'aucune allusion, même de nom, ne soit en rapport avec cette nation.

Après avoir délibéré, le conseil adopte à l'unanimité, le nom de «**BEAULIEU**» en remplacement de «ALLEMAGNE ».

Fait et délibéré à Allemagne, les jours mois susdits.

Nous avons donc un changement de nom de la commune suite à l'armistice de la première guerre mondiale, qui n'a pas été validé par la suite pour des raisons encore ignorées.

En sachant que d'autres villages français qui se nommaient «Allemagne» (notamment en Normandie) ont changé de noms suite aux guerres, afin de bien se séparer et se dissocier du pays de l'Allemagne.

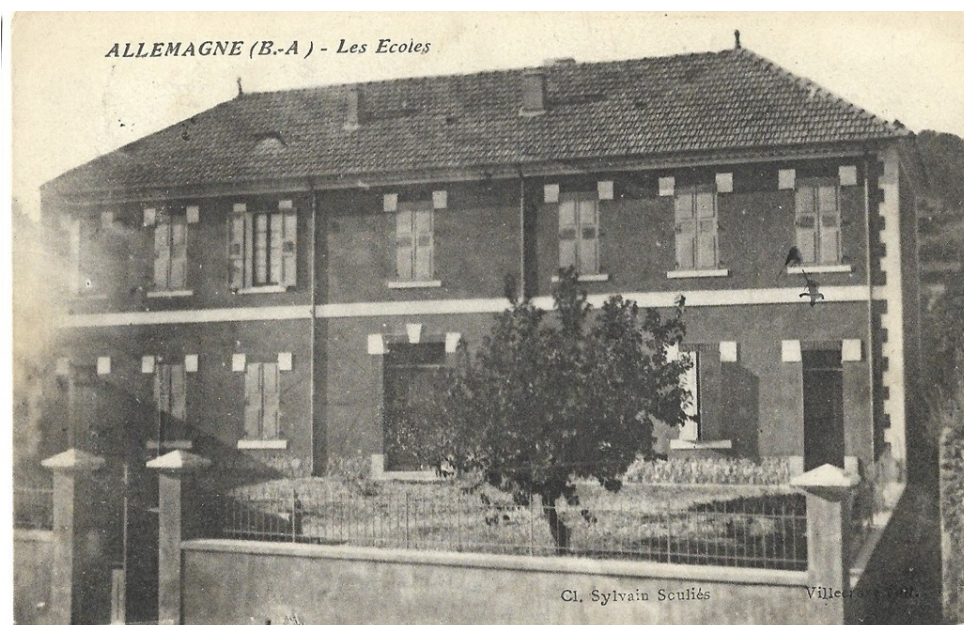
Notre village d'Allemagne, autrefois «Alamania» avant le XIVème siècle, est un nom très probablement issu des «Alamans» ou «Alémans» (du germanique allmann «tous les hommes» ou «gens de toutes sortes», en Allemand actuel «Alamannen») les anciens le savaient bien et c'est sûrement pour cette raison, suite aux guerres, qu'ils voulaient se séparer définitivement de ce nom.

7 JUIN 1925 : Location de l'école des garçons à l'administration des Postes

« Monsieur le Maire (NEVIERE Joseph) expose au conseil que la commune a, à sa disposition, dans le groupe scolaire, toute la partie servant à l'école des garçons et devenue vacante par suite de la suppression d'une école.

Considérant qu'il est utile de tirer partie des propriétés communales, considérant que le rez de chaussée comprenant l'ancienne salle de classe, que la salle de réunion pourrait être transformée en logement, et bureau de poste avec salle d'attente.

Après en avoir délibéré, prie Monsieur le Préfet de bien vouloir autoriser la commune à transformer l'ancienne classe des garçons en logement de quatre pièces pour le facteur, et la salle de réunion en bureau de poste avec salle d'attente, pour louer ensuite à l'administration des Postes ».



La poste est restée ouverte à cet endroit jusqu'en DÉCEMBRE 2006

30 AOÛT 1924 :

Adhésion de la commune au syndicat intercommunal d'électricité

25 MARS 1926 :

Pose des poteaux sur les propriétés communales

2 MAI 1926 :

Avis favorable à l'électricité de haute tension

15 MAI 1926 :

Installation de l'électricité à la Mairie

10 AVRIL 1927 : Prolongement de la ligne du service postal

« Monsieur le Maire invite le conseil municipal à délibérer sur le service des correspondances postales, le conseil considérant que toutes les correspondances postales venant des directions de Marseille et de Manosque, à destination de St Martin de Brômes, Allemagne et Esparron de Verdon, arrivent à Gréoux à 11H, y séjournent jusqu'à 19H, arrivent au bureau d'Allemagne à 20H et ne peuvent, vu l'heure tardive, n'être distribuées que le lendemain 7H, soit 20H pour un trajet de 11KM.

Le conseil considérant le grand préjudice que ce retard cause aux populations intéressées.

Considérant que le trajet de Gréoux à Allemagne n'est que de 11KM et que le prolongement du service d'autobus Manosque Gréoux serait peu onéreux, pour ces motifs sollicite le prolongement jusqu'à Allemagne du service postal d'autobus de Manosque à Gréoux, s'engage à voter pour une période de 10 ans la part de subventions incombant à la commune.»



Recettes

Bûche Tiramisu

Ingrédients

👨‍🍳 Facile ⌚ 25 min 🛒 Bon marché

Pour 6 personnes

- 2 Boîtes de biscuits à la cuiller
- 30 cl Café fort
- 250 g Mascarpone
- 1 gousse Vanille
- 3 Oeufs
- 100 g Sucre
- Cacao en poudre



Etapes de préparation

1. Battez les jaunes d'œufs au batteur avec les graines de la vanille et le sucre, jusqu'à ce que le mélange ait doublé de volume. Incorporez le mascarpone en fouettant. Montez les blancs d'œufs en neige dans un second saladier. Incorporez-les délicatement au mélange précédent. Réfrigérez.
2. Versez le café dans une assiette creuse. Imbibez un à un les biscuits puis déposez-les au fur et à mesure sur un plat de service de façon à en recouvrir toute la surface.
3. Répartissez une couche épaisse de crème, et placez 1 h au congélateur pour faire durcir la crème. Renouvelez l'opération pour créer un second niveau. Placez au congélateur pour 30 min, puis au réfrigérateur jusqu'au moment du service.
4. Poudrez la bûche de cacao. Décorez d'éclats de feuille d'or.



Filets de sandre à la Provençale

Ingrédients :

- 4 filets de sandre
- 200 g de tomates cerises
- 100 g d'olives noires dénoyautées
- 2 gousses d'ail
- Huile d'olive
- Herbes de Provence
- Sel, poivre



Instructions :

1. Préchauffez le four à 180°C.
2. Disposez les filets de sandre dans un plat allant au four.
3. Coupez les tomates cerises en deux et répartissez-les autour du poisson.
4. Ajoutez les olives noires dénoyautées.
5. Hachez finement l'ail et saupoudrez-en le poisson et les légumes.
6. Arrosez le tout d'un filet d'huile d'olive, saupoudrez d'herbes de Provence, de sel et de poivre.
7. Enfournez le plat et laissez cuire pendant environ 15-20 minutes, jusqu'à ce que le poisson soit cuit et que les légumes soient légèrement dorés.
8. Servez chaud avec un accompagnement de votre choix.

- Temps de préparation : 10 minutes
- Temps de cuisson : 15-20 minutes
- Temps total : 25-30 minutes

Bon appétit, . . .

Jeux

Pour les adultes

			6				7	
8	6				9			
	3	9	7		1		2	
							8	
						3		5
						4		2
5				4				6
2	8						4	3



		4	2			1	3	
	8		9	5				
	1	2						5
6				7		9	2	
	7	1	4					
		8						1
				9	8			
	2	3						7

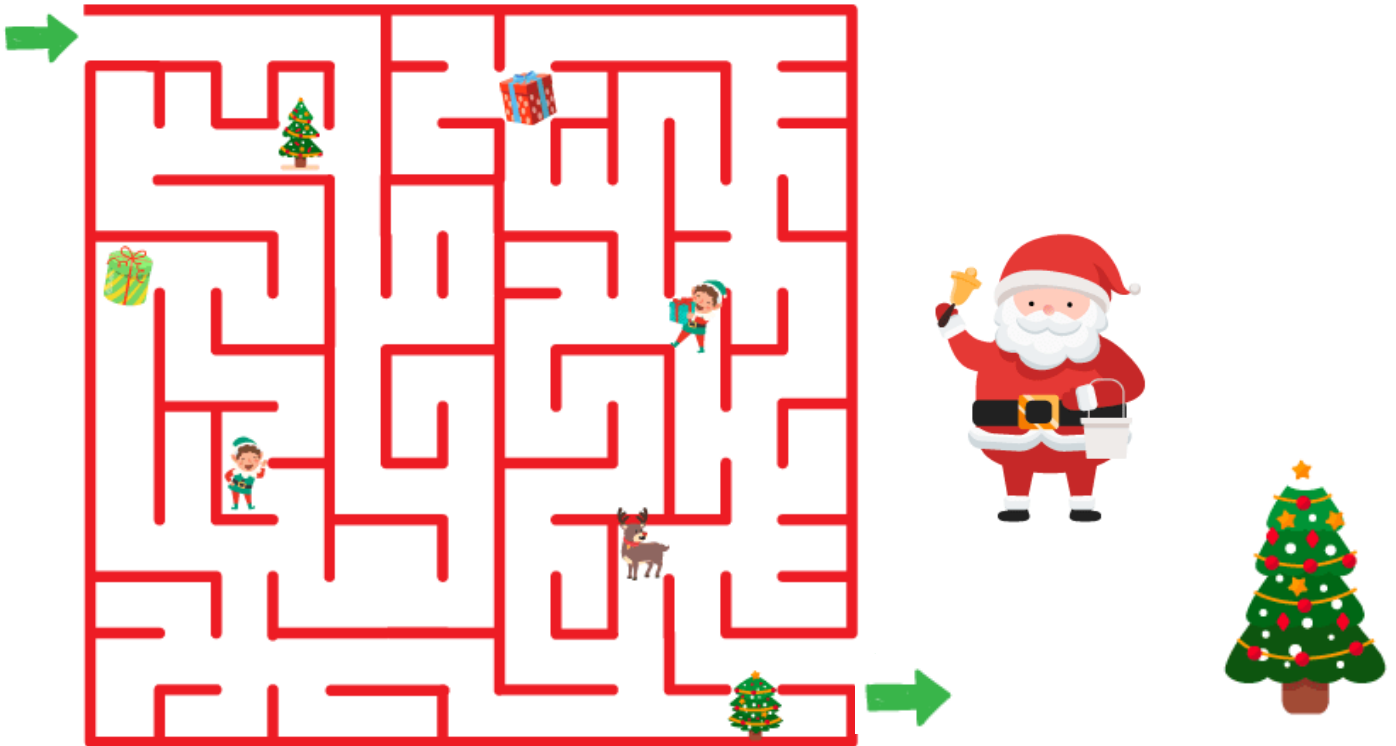
Pour les enfants



Vite, le Père Noël cherche des petits lutins fûtés ! Réussis à t'échapper de ce labyrinthe en évitant les obstacles de Noël qui n'hésiteront pas à te jouer des tours magiques !

Ho Ho Ho

LABYRINTHE



Cherche & trouve



Noël



État-Civil

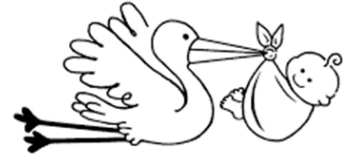
Naissances

Alessyo ZANUTEL PORTAL
Né le 5 juillet 2024

Elyana BERRIN
Née le 5 août 2024

Roméo ZORZI
Né le 8 août 2024

Inaya PAAL
Née le 15 novembre 2024



Bienvenue aux nouveaux bébés et félicitations aux heureux parents.



Mariage

le 22 juin 2024
David, William ELLIOTT et Julie PURENNE

Félicitations aux nouveaux mariés !

Décès

Monsieur Philippe MERCADIER le 12 janvier 2024

Madame Paulette GOIN le 10 juin 2024

Monsieur André FONDRINI le 22 juin 2024

Monsieur Eric KANETZKI le 18 juillet 2024

Monsieur Robert MAESTRACCI le 22 juillet 2024

Monsieur Jean FELIX le 31 août 2024

Monsieur Siméon DIOS le 6 septembre 2024

Madame Marie-Christine TROUILLAS veuve FELIX le 9 septembre 2024

Madame Francine BELDRAMME 26 juillet 2024

Monsieur Arnaud MONTIER le 21 septembre 2024

Madame Viviane FERRIER le 31 octobre 2024

Toutes nos condoléances aux familles.



Infos Pratiques

Mairie :

☎ 04-92-77-43-10

💻 mairie@allemagne04.com

Horaires d'accueil du public :

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00

Agence Postale Communale :

☎ 04-92-75-02-61

Horaires d'accueil du public :

du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00
le samedi 8h30 à 12h00

École Philippe Mensang :

☎ 04-92-77-49-22

DLVA :

☎ 04-92-70-34-00

💻 accueil@dlva.fr

Gendarmerie de Riez :

☎ 04-92-77-85-16 ou 17

Pompiers :

☎ 18 ou 112

Médecin de garde :

☎ 15

Médiathèque :

☎ 04-92-72-39-32

Horaires ouverture :

Les jeudis :

Hiver : de 14h00 à 17h00

Été : de 15h00 à 18h00

Les samedis :

Hiver : de 14h00 à 16h00

Été : de 15h00 à 17h00

Commerces ambulants :

Jeudi soir : Pizza Flo - *NOUVEAU*

☎ 07-65-84-93-97

Vendredi soir : Mamie Thai

☎ 07-61-21-78-22

Dimanche soir : Pizza Dédé

☎ 06-08-50-85-39



* 0,20€/casse depuis son premier état. 20c/boîte au maximum de 10 à 80c.

